



# LAISSEZ-PASSER.FR

Collectif  
POUR UNE LIBRE  
CIRCULATION  
sur l'Esplanade  
de Chessy

**STOP AUX CONTRÔLES DES SACS !**

**FLASH INFO**  
N°7

AVRIL 2016

Bonjour à toutes et à tous,

## L'ESPLANADE FRANÇOIS TRUFFAUT : UN PÔLE STRATÉGIQUE POUR LES TRANSPORTS PUBLICS

Alors que le contentieux de l'Esplanade se poursuit en ce moment devant le Conseil d'État, les chantiers des gares routières, situés au Nord et au Sud de l'Esplanade François Truffaut, viennent d'être lancés.

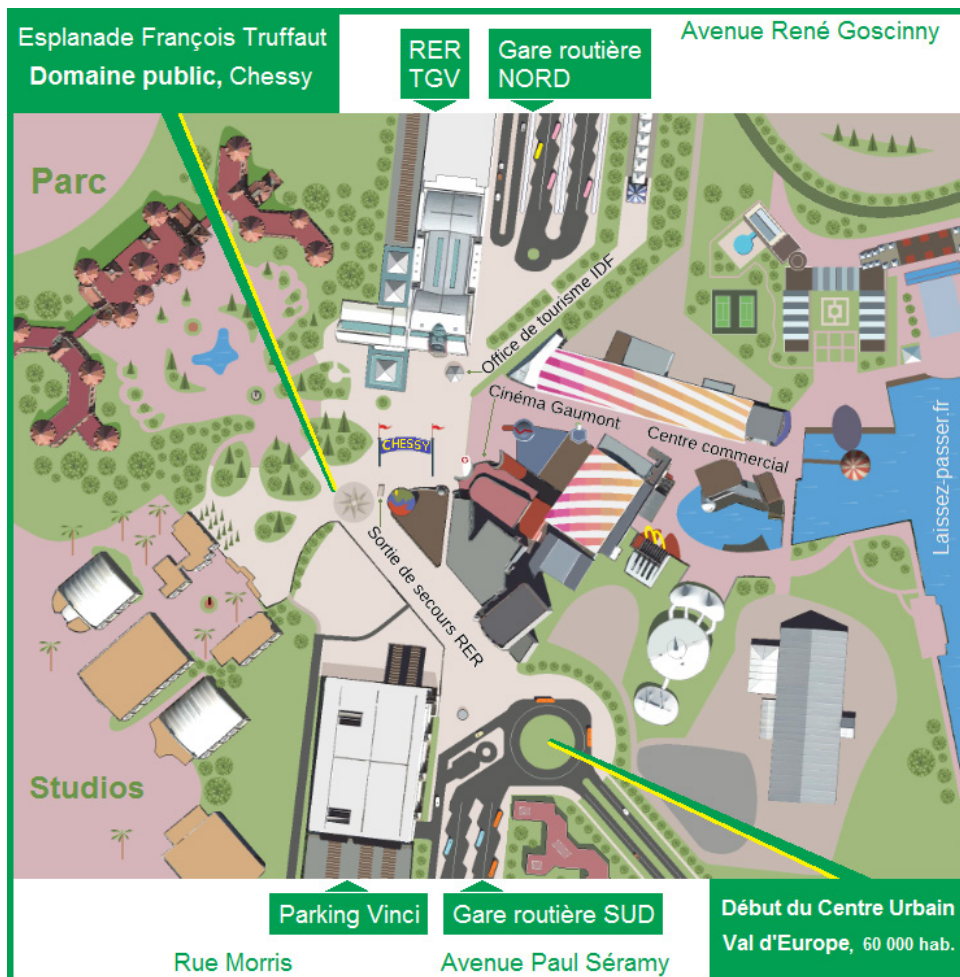
**Il paraît inconcevable que ces futurs aménagements publics de transport, financés en grande partie par les contribuables du val d'Europe, ne puissent pas être utilisés dans des conditions normales par les usagers.**

En effet, si les fouilles des sacs imposées par Disneyland au public soulèvent déjà des problèmes de légalité, les clôtures érigées par le parc d'attraction au centre du parvis piétonnier constitueront une entrave pour les voyageurs désireux de prendre leurs correspondances entre les différentes gares ferroviaires et routières desservies par l'Esplanade François Truffaut.

**Les juges du fond ont tranché :  
l'Esplanade François Truffaut  
située devant les gares est bien  
un espace public.**

**Mais Disneyland tente un ultime  
pourvoi contre l'arrêt de la Cour  
Administrative d'Appel de Paris  
du 18 septembre 2014 qui donnait  
une fois de plus raison aux usagers.**

## FUTURE GARE ROUTIÈRE SUD : LES USAGERS ET LE STIF SE PLAIGNENT DÉJÀ !



Une nouvelle ligne de bus reliera la gare d'Esbyly à la future gare routière située au sud de l'Esplanade François Truffaut près du parking Vinci.

Si ces aménagements publics sont plébiscités, **le bilan de la concertation publique<sup>(1)</sup> fait état de plaintes des usagers des transports.** Ils s'interrogent en effet sur les difficultés à venir pour prendre leurs correspondances en gare de Chessy (RER, TGV, gares routière nord et sud) puisqu'ils devront être fouillés par le parc Disneyland Paris qui a clôturé le centre du parvis entravant ainsi le cheminement piétonnier entre les gares.

**Le STIF<sup>(2)</sup> relève pour sa part que les portillons de Disneyland situés sur le parvis accroissent le temps de correspondance entre les deux pôles de transports nord et sud.**

## L'ESPLANADE FRANÇOIS TRUFFAUT : DES AMÉNAGEMENTS FINANCÉS PAR LES USAGERS

### Saturation de la gare Nord

**4,5 millions de voyageurs** transitent par le pôle gare de Chessy Val d'Europe<sup>(3)</sup>.

Les gares RER, TGV et routière, situées sur l'avenue Goscinny, au nord de l'Esplanade François Truffaut, ont dépassé leur niveau de saturation.

La fréquentation des gares continuera pourtant d'augmenter du fait du succès de l'offre TGV Ouigo et de la croissance démographique programmée du Val d'Europe qui atteindra son objectif de 60 000 habitants dans un avenir très proche.

<sup>(1)</sup> Bilan de la concertation publique : bus en site propre Esbly-Val d'Europe (11 mai - 26 juin 2015)

<sup>(2)</sup> Syndicat des transports Ile de France : Dossier d'objectifs et de caractéristiques principales (DOCP) du 11 février 2015 p.50

<sup>(3)</sup> Source : étude locale relayée par le Journal La Marne du 26 août 2015 «Le pôle gare de Chessy Marne-la-Vallée saturé».



Collectif  
POUR UNE LIBRE  
CIRCULATION  
sur l'Esplanade  
de Chessy

**STOP AUX CONTRÔLES DES SACS !**

## Création d'une gare routière Sud

C'est dans ce contexte que le projet de création d'une nouvelle gare routière vient d'être lancé au sud de l'Esplanade François Truffaut.

La gare routière sera située au bout de l'Avenue Paul Séramy près du parking Vinci. Ce projet doit permettre de décongestionner le trafic routier nord et de mieux répartir l'ensemble des flux voyageurs.

Dans le même temps, l'Esplanade François Truffaut sera desservie au sud par une nouvelle ligne de bus en provenance de la gare SNCF d'Esbly.

## Les usagers des gares sont également contribuables

**10,5 millions d'euros** : c'est le coût supporté par les contribuables pour le réaménagement de la gare routière nord et la création de la gare routière sud<sup>(4)</sup>.

**4 millions d'euros** sont supportés par les habitants du Val d'Europe pour la phase I d'aménagement. L'agglomération du Val d'Europe sera également propriétaire et gestionnaire des deux gares routières nord et sud qui seront financées par la collectivité.

**Les usagers financent ainsi les infrastructures publiques de transport situées de part et d'autre de l'Esplanade François Truffaut, alors même qu'ils ne peuvent plus emprunter le parvis dans des conditions normales du fait des clôtures édifiées par Disneyland et des fouilles imposées par le parc au public.**

Plus que jamais, L'Esplanade François Truffaut s'impose comme un pôle d'échange multimodal, permettant aux différents publics (les habitants du Val d'Europe, la clientèle régionale ou les touristes) de rejoindre les transports en commun. L'Esplanade est ainsi devenue la continuité naturelle du centre urbain du Val d'Europe.

**Dans ce contexte, la volonté de Disneyland de conserver l'espace public à des fins privées, notamment pour rentabiliser son magasin World Of Disney situé sur le parvis, va à l'encontre de l'intérêt général et du défi économique que doit relever la collectivité chargées de financer l'amélioration de l'offre de transport pour répondre à une demande croissante des usagers.**

## LES RIVERAINS CONTINUENT DE RÉCLAMER :

- L'arrêt des contrôles des piétons réalisés par Disneyland, entreprise privée, sur l'espace public
- Le démantèlement des clôtures édifiées par le parc Disneyland sur le domaine public
- Le rétablissement par la préfecture du plan Vigipirate et ses patrouilles militaires de sécurité

<sup>(4)</sup> Plaquette de concertation publique du pôle gare de Chessy, p. 7.